

Le Plateau-Mont-Royal

# Montréal



## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS** est par la présente donné aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire du **lundi 4 juillet 2016, à 19 h**, à l'institut de tourisme et d'hôtellerie situé au 3535, rue Saint-Denis à la salle Mont-Royal au 6<sup>e</sup> étage, le conseil d'arrondissement statuera, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures* (2002-07), sur la demande de dérogation mineure suivante :

- Autoriser, pour le bâtiment situé au **5241-5243 rue Hutchison**, l'aménagement d'une terrasse au toit d'une dépendance comportant un écran végétalisé et des bacs de plantation au pourtour, et ce, en dérogation aux articles 43 (marge arrière) et 352 paragraphe 4 (hauteur) du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (01-277).

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande, à la date et à l'endroit indiqués précédemment.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1).

Montréal, le 17 juin 2016

Le secrétaire d'arrondissement,  
M<sup>e</sup> Claude Groulx